



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-10410>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 26-10410

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Troyes

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21100374400011

**Ville :** TROYES

**Code postal :** 10000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 10

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=38852>

**Identifiant interne de la consultation :** 202601201145

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Bruno Baudoux

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Le formulaire DC1 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants, complété, joint au dossier de consultation. - Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement, complété, joint au dossier de consultation. - Copie de la délégation de pouvoir /signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant, - Attestations d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité : Décennale détaillée par référence de nomenclature correspondant aux travaux à réaliser (non obligatoire à la remise des offres mais sera exigée en cas d'attribution), Responsabilité civile professionnelle.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années, - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même

nature - Présentation d'une liste de travaux similaires exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, les dates et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Attestation de capacité de type catégorie 1 « Contrôle d'étanchéité, maintenance, mise en service et récupération des fluides des équipements, de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur » ou toute autre attestation ou certificat équivalent attestant de sa qualification à intervenir, en maintenance, dépannage et travaux, sur des équipements de climatisation et de pompes à chaleur. Dans le cas où le candidat ne détient pas d'attestation (ou détient une attestation périmée), il doit se présenter en groupement ou faire appel à un sous-traitant possédant une attestation valide pour exécuter cette partie du marché. Dans cette hypothèse le sous-traitant devra être présenté et déclaré dès la remise des offres. Toute candidature qui ne satisferait pas à cette condition sera rejetée et éliminée.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 27/02/2026 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux d'installation de climatisation réversible dans les espaces refuges - Programme 2026 - Lot n° 5 Climatisation salle Marie-Louise Fautsch-.

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet les travaux d'installation de climatisation dans des parties de certains établissements de la Collectivité afin de maintenir une température en dessous de 26° en période estivale. Cette opération sera effectuée sous la forme de programmes annuels 2026 et 2027 : La présente consultation relative au programme 2026, concerne uniquement le lancement du lot n° 5 Climatisation de la salle Marie-Louise Fautsch, sise 13 rue Grégoire Pierre Herluisont à Troyes. Les lots n° 1 à 4 ont fait l'objet d'une précédente consultation (Lot n° 1 Climatisation établissements d'enseignement élémentaires avec grillage de protection. Lot n° 2 Climatisation établissements d'enseignement élémentaires secteur sauvegardé / ABF. Lot n° 3 Climatisation établissements d'enseignement élémentaires. Lot n° 4 Climatisation établissements petite enfance). Le lot n° 6 Traitement d'air et climatisation Maison de Quartier Porte Saint Jacques sera lancé prochainement. L'attention des candidats est attirée sur le fait que certains travaux seront réalisés en site occupé. Pour information, programme prévisionnel 2027 : Lot 7 Hôtel de Ville Climatisation de la Salle du Conseil. Lot 8 Espace Argence Climatisation Salle du rez-de-chaussée. Lot 9 Maison des Activités Associative Schuman Climatisation de la salle de formation. Lot 10 Maison des Associations Pasteur Climatisation de la salle de réunion au 1er étage. Lot 11 Bâtiment Gingko Climatisation de la salle d'exposition. Les prestations relèvent de la catégorie 3 au sens du Code du Travail. A titre indicatif, pour le lot n° 5 du programme 2026 : - Date prévisionnelle de notification : fin avril 2026 / Préparation : fin avril 2026 / Début des travaux : fin mai / début juin 2026. Visite du site obligatoire avant la remise des offres.-.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Adresse du site à visiter : 13 rue Pierre Herluison, 10000 Troyes. La visite du site est obligatoire et devra être effectuée sur rendez-vous pris par le candidat auprès de Mr Packo au 03-25-76-29-36 ou 06-34-33-01-15, r.packo@ville-troyes.fr OU de Mr Sansonny, 03-25-76-29-35 ou 06-84-78-84-38, p.sansonny@ville-troyes.fr.

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Aucune réponse individuelle ne sera apportée à l'occasion des visites. Les questions des candidats devront être posées via la plateforme Xmarches.fr rubrique «POSER UNE QUESTION». Une réponse unique sera communiquée à l'ensemble des candidats.

**Autres informations complémentaires :** Maitrise d'œuvre externe : CDC Conseil, 29 rue des Martyrs, 37300 Joué-Les-Tours. Variantes interdites. Pas de prestations supplémentaires éventuelles. Critères de jugement des offres du lot n° 5 : 1) Coût des travaux, 100 pts, pondération 70%, au regard du montant de la DPGF. 2) Valeur technique et environnementale, 100 pts, pondération 30%, au regard du mémoire technique et environnemental : Se reporter à l'article 7-4 du REGLEMENT DE LA CONSULTATION pour détail des sous-critères et notation. Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à expiration du délai de garantie de parfait achèvement ou à la levée de la dernière réserve si la réception est assortie de telles réserves. Le délai global d'exécution est de 7 semaines, y compris 4 semaines de période de préparation : Préparation de 4 semaines à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage. Délai d'exécution de 3 semaines à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage. Financement Ville de Troyes. Financements envisagés Etat PDV 2026 / CAF. Règlement par virement bancaire. Délais de paiement 30 jours. Retenue de garantie sans objet. Avance sans objet. Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points. Le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 € par retard constaté. Aucune forme de groupement imposée par le maître d'ouvrage. Néanmoins, le maître d'ouvrage interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, (article R. 2142-21-1° du CCP). En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles (article R. 2142-24 du CCP). Aucune demande de constitution de groupement (article R2142-3 du CCP) ni aucune modification de groupement (alinéa 2 de l'article R2142-26 du CCP) ne sera autorisée. Délai de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. En cas de négociation, délai de validité des offres négociées : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des propositions négociées. Négociations techniques et/ou financières avec les candidats ayant présenté une offre conforme ou régularisable. Les négociations débuteront par l'envoi d'une demande à l'ensemble des candidats via Xmarches.fr. Possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation (R.2123-5 CCP). Renseignements administratifs ou techniques par écrit via <http://www.xmarches.fr> (rubrique «Poser une question»). Aucune demande de renseignements complémentaires ne sera admise dans les 6 jours calendaires qui précèdent la date de remise des offres. Si la date limite fixée pour la remise des offres venait à être reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif Châlons-En-Champagne 25, rue du Lycée, 51036 Châlons-En-Champagne, 0326668687, greffe.ta-chalonsenchampagne@juradm.fr, <http://chalons-enchampagne.tribunaladministratif.fr/>. Introduction des recours : Mairie de Troyes, place Alexandre Israël B.P. 767 10026 Troyes Cedex, 0325423486, [commande.publique@ville-troyes.fr](mailto:commande.publique@ville-troyes.fr), <http://ville-troyes.fr/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 29/01/2026